

Le renouvellement  
urbain,  
quelle

# histoire





# Le renouvellement urbain, en 15 dates !

Comment les politiques publiques liées à l'urbanisme, au social, au logement ont-elles évolué au contact des défis et enjeux sociétaux pour aboutir au modèle partenarial aujourd'hui porté par l'ANRU et ses partenaires ? Tour d'horizon des grandes étapes de la politique de la ville, de 1850 à nos jours.



## 1850

Situation dramatique de l'habitation ouvrière. Epidémies, manque d'eau potable, mal-logement, densification rapide de la ville : le vicomte Armand de Melun fait voter la première loi préconisant l'assainissement et l'interdiction des logements insalubres.

La population urbaine passe de 12 à 18 millions

## 1894

Les « habitations à bon marché » (HBM), type de logement populaire, prennent leur forme autonome : la loi Siegfried incite ainsi à la mise à disposition de logements à prix social avec une exonération fiscale. Cette loi sert de base à celles qui vont suivre : loi Bonnevey en 1912, naissance du droit au logement (1910-1914)...

## 1928

Cette année instaure les lois Sarraut, sur la fin des lotissements défectueux, et Loucheur, sur l'accession sociale à la propriété. La France traverse une crise sociale, économique et politique. Le premier grand ensemble, la cité de la Muette, est inauguré en 1934 à Drancy (93). Les bidonvilles, qui existent depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, se densifient dans l'entre-deux guerres.

## 1943

Le « 1 % patronal » est un système paritaire à l'initiative d'Albert Prouvost, patron de la Lainière de Roubaix. Les entreprises d'au moins 20 salariés doivent investir pour la construction de logements pour leurs salariés. Le dispositif finance aussi la rénovation urbaine depuis 1998.

## 1953

Lancement du plan Courant, premier programme national de construction de logements d'après-guerre. Objectif ambitieux de 240 000 logements par an, dont une partie de logements HLM, atteint en 1956 où 321 000 logements sont construits, dont 72 000 logements HLM. Ils ne comportent que de l'habitat. Pas de commerces et d'équipements, peu de voiries.

## 1954

L'abbé Pierre lance son appel à aider les personnes risquant de mourir de froid. La somme récoltée permet la création d'Emmaüs, la construction de cités d'urgence... La construction des grands ensembles est généralisée par l'Etat français dans tout le pays.

## 1958



Lopofa, Logeco, logements Million : c'est le début de l'habitat de masse. Le décret ZUP permet une construction plus soutenue de logements sociaux. Son objectif est de tirer les leçons des difficultés des premiers ensembles d'habitation, de coordonner et d'améliorer l'encadrement, par la puissance publique, de la construction de logements entamée après-guerre. En 1963, création de la DATAR qui va promouvoir notamment la construction des grands ensembles.

# 1%

Le besoin en France est estimé à 320 000 logements par an pendant 30 ans

1850 ..... 1958  
1973 ..... 2022

## 1973

Le tournant politique en faveur de l'accession est amorcé : la circulaire Guichard met fin au programme des grands ensembles. Ils subsisteront jusqu'à la fin des années 1970. Dans le même temps, résorption progressive des bidonvilles, qui réapparaîtront dans les années 1990.



550 000 logements et 105 000 HLM ont été construits

## 1977



Le programme « Habitat et vie sociale » engage la première mise à niveau nationale du parc HLM. Ce programme est amplifié en 1983 par le programme national de développement social des quartiers, qui visait la requalification des logements, des espaces publics et des équipements en mobilisant les habitants, les bailleurs sociaux et les élus.

## 2000

La loi Solidarité et renouvellement urbain impose aux communes urbaines d'atteindre un quota de 20 % à 25 % de logements sociaux. Ce dispositif visant à favoriser la mixité à plus grande échelle est renforcé en 2017 par la loi Egalité et citoyenneté qui exige, en dehors des QPV, d'attribuer 25 % des logements sociaux aux 25 % de demandeurs les plus pauvres.

## 1990

Création d'un ministère spécifique à la Ville par le président de la République, suite à des émeutes urbaines à Vaulx-en-Velin. Dès 1991, plusieurs lois de politique de la ville sont votées, telles que la loi d'orientation pour la ville. Elles concentrent les moyens autour de la notion de projet urbain. En 1994, un fonds d'Etat interministériel à la ville est créé. Naissance des contrats de ville.



## 2003

La loi du ministre Jean-Louis Borloo est promulguée le 1<sup>er</sup> août. L'ANRU devient une réalité par le décret du 9 février 2004, avec une adresse postale, des bureaux, un conseil d'administration. Début du Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU).

## 2009

Des Programmes d'investissements d'avenir (PIA) se développent spécifiquement dans les quartiers pour soutenir l'innovation via le plan de relance. Naissance du Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD), porté notamment par l'ANRU.



## 2014

La loi du ministre François Lamy redéfinit le périmètre des quartiers prioritaires de la politique de la ville : 1 514 QPV remplacent les zones urbaines sensibles (ZUS). Mise en place du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), dont le budget initial sera amplifié en 2021. Mise en place des maisons de projet, des conseils citoyens.

## 2022

Dans les 453 quartiers du champ d'action de l'ANRU, le déploiement opérationnel des projets est quasi total. L'Agence lance la démarche « Quartiers Résilients », un accompagnement renforcé aux enjeux de la résilience. L'année suivante, le ministère de la Ville prévoit une nouvelle cartographie des quartiers prioritaires.

